

## Synthèse de l'inventaire des initiatives de transitions agricoles dans le département du Lot

En mai 2023, dans le cadre de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA), la Préfète du Lot a souhaité engager un travail sur les « transitions agricoles ». Les membres de la commission ont retenu au préalable que soit réalisé un inventaire des initiatives existantes sur le département afin de partager les retours d'expérience. Pour ce faire, la DDT du Lot a accueilli un stagiaire du 22/05/2023 au 18/08/2023.

Quatre thématiques de travail ont été constituées dans la continuité de la CDOA :

- Adaptation au changement climatique et la gestion de la ressource en eau : adaptation des systèmes de production, sobriété des usages et agriculture de précision ;
- Adaptation au changement climatique en élevage ;
- Agriculture et énergie : autonomie énergétique des exploitations, sobriété des usages, production d'énergie en agriculture ;
- Préservation de la qualité des sols et de l'eau : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'engrais de synthèse.

Au cours de cette étude, 17 acteurs du territoire ont été rencontrés en lien avec chacune des thématiques. Il s'agit là d'un 1<sup>er</sup> inventaire non exhaustif, qui servira de base de travail et qui devra être complété et approfondi. Des groupes de travail seront par la suite constitués avec les partenaires volontaires.

### 1. Adaptation au changement climatique et gestion de la ressource en eau : adaptation des systèmes de production, sobriété des usages et agriculture de précision

- Gestion qualitative de l'eau

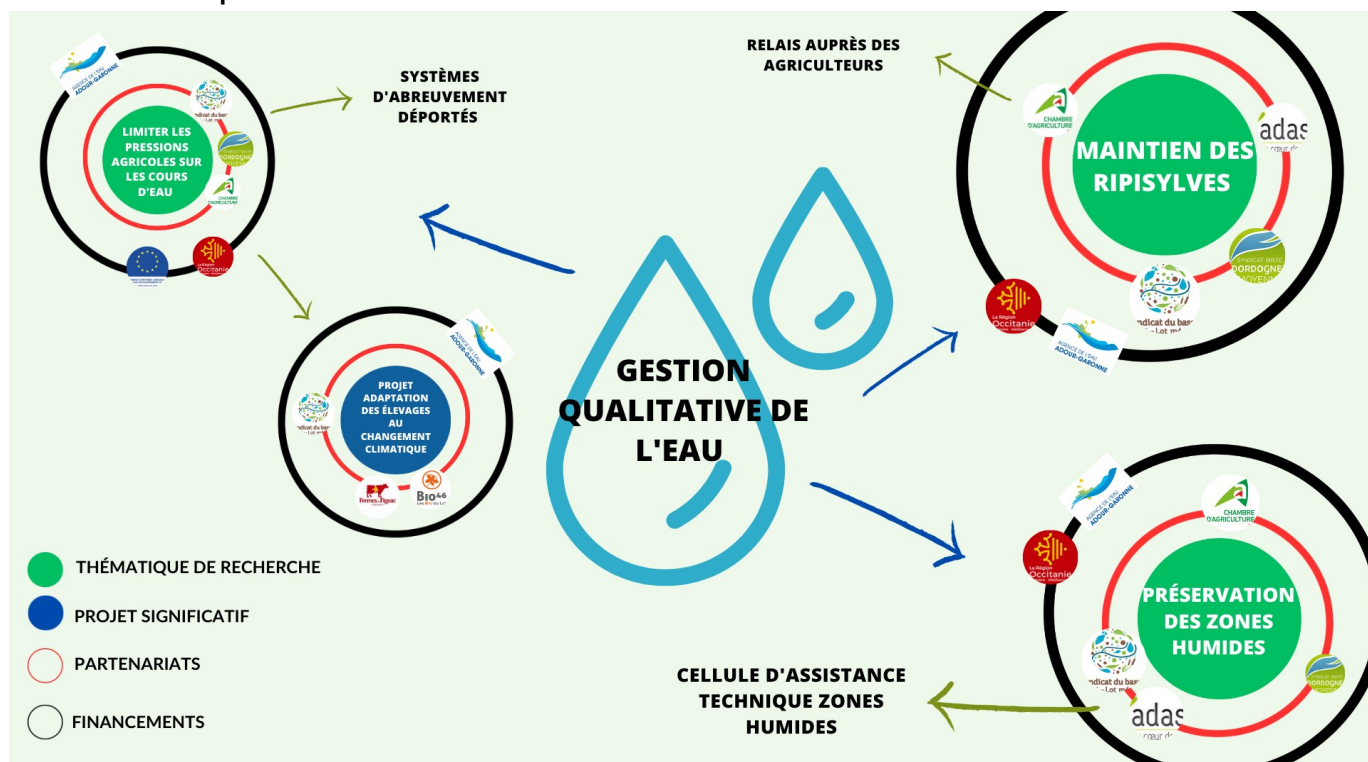


Figure 1: Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats autour de la gestion qualitative de la ressource en eau

La préservation de la qualité de l'eau et la limitation des pollutions impliquent prioritairement des organismes gestionnaires (syndicats de rivières) sur leur périmètre hydrographique de compétence. Leurs actions portent principalement sur les facteurs à l'origine de pollution afin de limiter cette dernière. Concernant la pollution agricole, les gestionnaires s'entourent de partenaires techniques (chambre d'agriculture, ADASEA, ...) et

financiers (Agence de l'eau, Conseil régional) pour accompagner l'amélioration des pratiques agricoles : préservation des berges en limitant la divagation du bétail dans les cours d'eau, préservation/restauration des zones humides, limitation du transfert d'intrants dans les cours d'eau, préservation des ripisylves et maintien des haies. L'accompagnement technique et financier ainsi qu'une démarche de concertation sont nécessaires pour obtenir l'adhésion des agriculteurs concernés.

- **Gestion quantitative de l'eau**

Les dispositifs concourant à des économies d'eau sont souvent opérés par des acteurs privés (coopérative, organisations de producteurs, industries agroalimentaires...) afin d'optimiser leur consommation en eau et limiter les éventuelles pertes via l'installation de systèmes de distribution d'eau plus performants et la collecte de données (réseaux de capteurs) que ce soit pour l'irrigation, l'abreuvement des animaux d'élevage ou des processus de transformation agroalimentaire. Cette optimisation, si elle permet de limiter les prélèvements d'eau sur le milieu en période d'étiage, engendre une amélioration de la ressource. La conception d'itinéraires techniques plus sobres en eau, le choix de cultures ne nécessitant pas d'eau durant la période d'étiage estival et la sélection variétale sont également des pistes étudiées pour les filières végétales et les centres techniques jouent ainsi un rôle essentiel. Enfin, la question du stockage de l'eau a été citée par de nombreux acteurs comme une solution à étudier.

## 2. Adaptation au changement climatique en élevage

Une grande variété d'acteurs s'impliquent sur l'autonomie alimentaire des élevages car cette problématique devient cruciale pour le maintien des élevages lotois, essentiels au tissu économique rural, à la lutte contre le risque incendie et au maintien des paysages. On retrouve à la fois des acteurs économiques (organisations de producteurs, coopératives agricoles, les syndicats AOP), institutionnels (PNR des Causses du Quercy, Conseil Départemental du Lot, ...) et techniques (Chambre d'Agriculture du Lot, IDELE, BIO46).

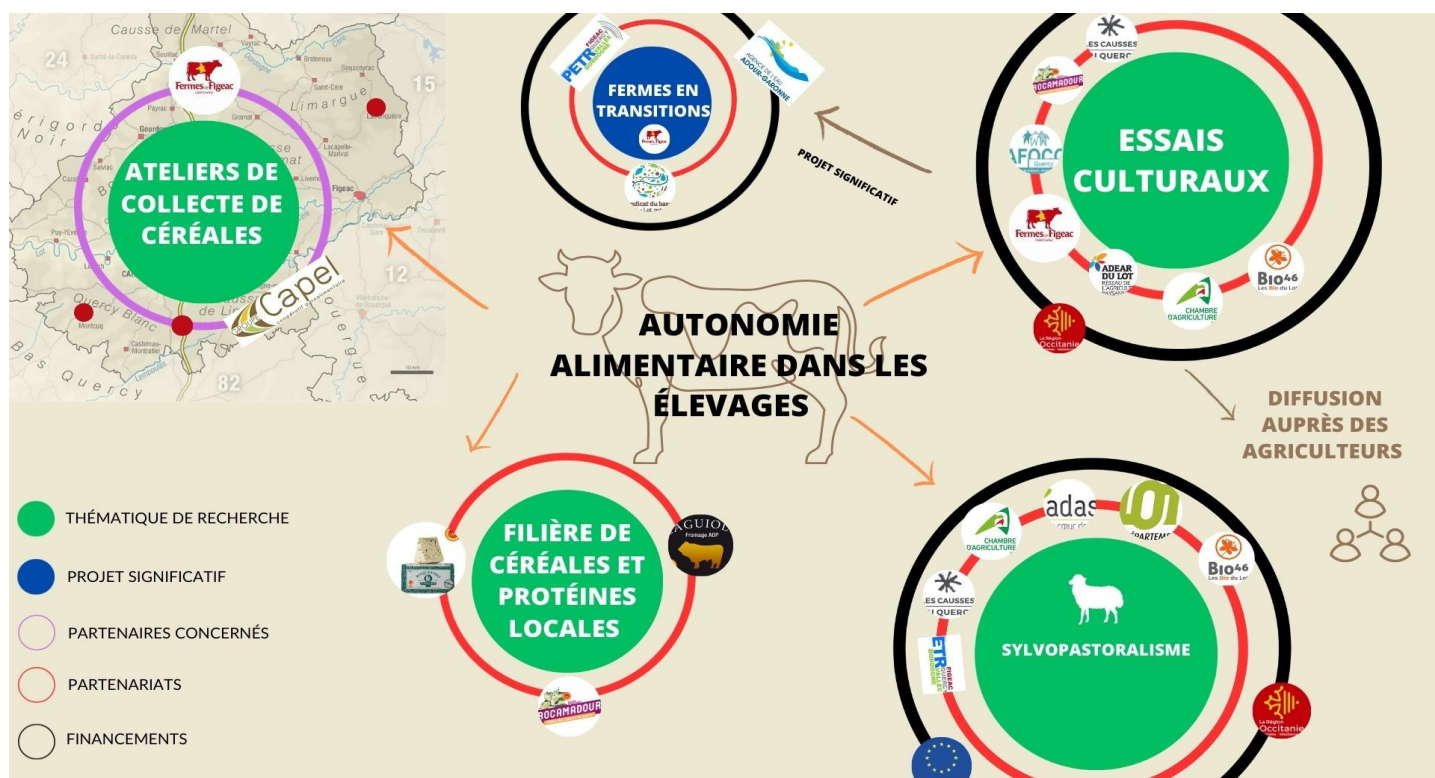


Figure 2: Schéma synthétisant les thématiques mise en œuvre, projets significatifs et partenariats en lien avec l'autonomie alimentaire des élevages

Ces acteurs développent des partenariats, permettant de bénéficier d'aides européennes, pour investir dans de la R&D, en particulier sur des cultures fourragères résistantes à la sécheresse, au développement d'intercultures fourragères ou à l'adaptation du pâturage au changement climatique (pastoralisme, sylvopastoralisme). Ces projets comportent un volet de formation et de diffusion de ces informations auprès des agriculteurs.

### 3. Agriculture et énergie : autonomie énergétique des exploitations, sobriété des usages, production d'énergie en agriculture

L'agriculture et l'agroalimentaire présentent des opportunités pour la production d'énergie, par la valorisation de leurs déchets via la méthanisation ou encore par l'utilisation de leurs surfaces artificialisées pour valoriser l'énergie solaire (photovoltaïque, chauffe-eau solaire). Différents modèles se développent dans le Lot, que ce soit à une échelle individuelle ou collective ou que l'énergie soit auto-consommée ou vendue. Les économies générées et/ou la revente favorisent la pérennité économique des exploitations agricoles, des groupements d'exploitations agricoles ou encore des entreprises agroalimentaires impliquées.

Des acteurs techniques (Chambre d'Agriculture du Lot, ADEAR) et des coopératives agricoles s'impliquent dans l'accompagnement technique et administratif (recherche de financements) des agriculteurs intéressés par ces projets et certaines coopératives interviennent même directement dans la mise en œuvre de ces projets (installation et gestion des méthaniseurs ou des panneaux solaires).

L'agrivoltaïsme, soit la production d'énergie solaire tout en améliorant la production agricole de la parcelle, est également une piste étudiée par certains acteurs.

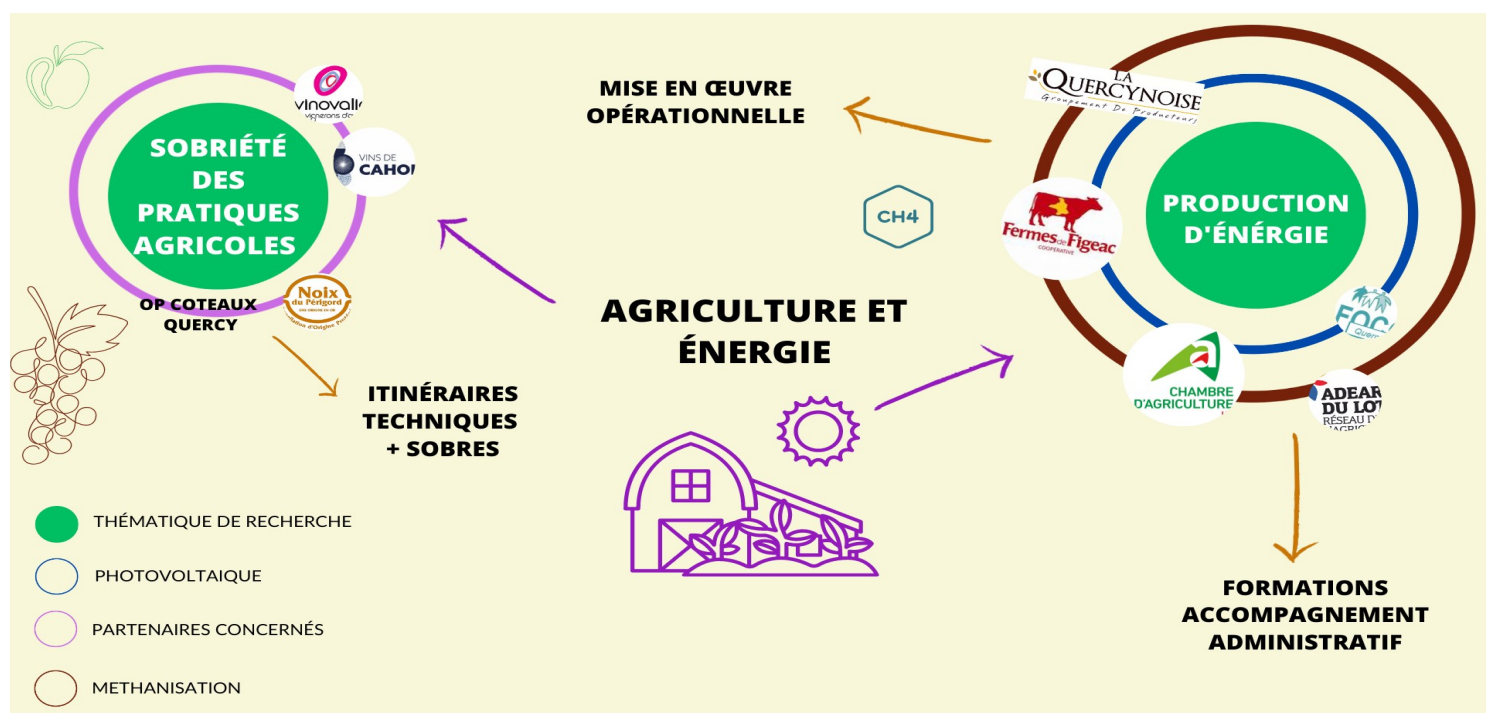


Figure 3: Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats en lien avec l'énergie en agriculture

### 4. Préservation de la qualité des sols et de l'eau : réduction du travail du sol, réduction/substitution des usages de phytosanitaires et d'engrais de synthèse

L'ensemble des acteurs agricoles lotois (chambre d'agriculture, organisations de producteurs, coopératives, associations...) sont engagés dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, principalement en adaptation ou en anticipation des évolutions réglementaires. La recherche et l'expérimentation par les centres techniques des filières (CEFEL, station expérimentale de Creysse, ...) jouent un rôle fondamental dans la réduction des intrants par le développement de semences et essences arboricoles adaptées au terroir ou des solutions de biocontrôle. Ces innovations sont ensuite diffusées auprès des producteurs. Outre les actions de R&D menées par les centres techniques, des expérimentations sont menées directement par des exploitants regroupés en GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), en groupe 30 000 ou en groupe DEPHY. Ces différents groupes sont accompagnés techniquement par des acteurs comme la Chambre d'Agriculture du Lot et peuvent bénéficier de financements publics.

Des agriculteurs s'impliquent également sur la limitation du travail du sol et sur la conservation des sols



accompagnés techniquement par différents partenaires comme la Chambre d'Agriculture du Lot ou BIO46 et ont pu bénéficier de financements publics (GIEE) ou privés (fondations). Des coopératives souhaitent intégrer la protection des sols et de la ressource en eau comme un axe fort de leur stratégie de développement.



Figure 4: Schéma synthétisant les thématiques récurrentes, projets significatifs et partenariats en lien avec la préservation de la qualité de sols et de l'eau

### Conclusion : Implication des acteurs dans une démarche de transitions agricoles

Cet inventaire des initiatives lotoises a permis de mettre en évidence que les transitions agricoles sont intégrées dans de nombreux projets portés par des acteurs du territoire afin de répondre à des problématiques qui leur sont propres et à leur échelle. Nous avons rencontré :

- des **acteurs économiques** qui s'interrogent sur leur place dans leur territoire,
- des **groupements techniques** qui travaillent sur des problématiques d'adaptation au changement climatique des systèmes de production,
- des **gestionnaires de milieux et de ressources** qui cherchent à préserver l'environnement en impliquant les acteurs économiques,
- des **filières et des entreprises**, coopératives ou non, qui évoluent pour trouver un modèle durable tant sur le plan économique que sur le plan environnemental.

Ces projets nécessitent des **partenariats entre les différents acteurs** afin de croiser leurs approches et leurs compétences. Le but est d'initier des changements de pratiques, de les promouvoir et de les diffuser auprès des exploitants agricoles. Ces partenariats renforcent la **dynamique des changements engagés** et les pérennisent. A noter également l'importance des **financements publics et privés** dans la mise en œuvre de ces transitions.

Concernant les **perspectives** et modalités des groupes de travail, elles s'annoncent prometteuses, du fait d'une **volonté d'engagement**, de suggestions innovantes, et d'un éventail d'acteurs locaux déterminés à travailler ensemble pour relever les défis d'une agriculture durable. L'ouverture aux nouvelles idées et la flexibilité dans l'organisation de ces groupes de travail renforceront la qualité des échanges et des résultats à venir.

**C'est un pas encourageant vers des transitions agricoles réussies dans le département du Lot.**